# Délégation

de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU)

## DEC113045DR14

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

Le directeur d'unité

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

**Vu** la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° DEC11A004DSI du 4 janvier 2011 approuvant le renouvellement de l'UMR 5563, intitulée Géosciences Environnement Toulouse ;

**Vu** la décision n° DEC111997INSU du 15 septembre 2011 portant nomination de Monsieur Michel GREGOIRE directeur par intérim de l'UMR 5563 ;

Décide

Article 1er

Délégation est donnée à M. Patrick SEYLER, DR, Directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée.

### Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick SEYLER délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1er à Mme Stéphanie DUCHENE, Pr, Directrice adjointe.

## **Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Stéphanie DUCHENE délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1er à Mme Elisabeth SOULIE, AI, Responsable gestion financière.

#### Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

#### **Article 5**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Toulouse, le 20 décembre 2011

Le directeur d'unité, M. Michel GREGOIRE Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 125 000€ HT au 01/01/2010